

Munyeshuli Josué
Commune TAMBWE
B.P 12 Ruhango

Ruhango, le 30 Mai 1984

FACTURE. N° 05/84

Le gouvernement de la république rwandaise, présidence de la république, service de renseignements, doit à Monsieur Munyeshuli Josué la somme de Sept milles dix-huit francs rwandais (7.018 FRWS) pour avoir transporté Monsieur Uwayezu Jean, Responsable du SRS Ruhango, de RUHANGO à BIRAMBO (Kibuye) en date du 29 Mai 1984 à bord de son véhicule Datsun 160J AB46.17 selon les détails ci-après:

1 UFEV. 1989

Date	Déplacement Ruhango-Birambo	Puissance du véhicule	Taux	Somme à payer
Le 29.05.1984	121 KM	4 9 Chevaux	58 FRWS/KM	7.018 FRWS

Certifié sincère et conforme et arrêté à la somme de sept milles dix-huit francs rwandais (7.018 FRWS).

Op 660 du 13-4-89

Pour le transport

Pour le transporteur

Responsable du SRS Ruhango
Uwayezu Jean.

Munyeshuli Josué.

NZARAMBA Anastase
Chef du Personnel et Gestion

VISA DE L'INSPECTION GENERALE
DES FINANCES
Kigali, le 27 JAN. 1989

et imputé à l'article 19100150302 Visa du Secrétaire Général du S.C.R.
Inscrit sous poste n° 3 du 19/1/1989

Le Conseiller des Crédits

ISENGIMANA Félicien

NZARAMBA Anastase
Chef du Personnel et Gestion

22/2/89

Munyeshuli Josué
Commune Tambwe
B.P.12 Ruhango.

Ruhango, le 30 Mai 1984

FACTURE. NO 05/84

Le gouvernement de la république rwandaise, présidence de la république, service central de renseignements, doit à Monsieur Munyeshuli Josué, la somme de Huit mille deux cents quatre vingt quatorze (8294 Frws) francs rwandais pour avoir transporté Monsieur Uwayezu Jean, responsable du SRS Ruhango, de Ruhango à Birambo (Kibuye) en date du 29 Mai 1984 à bord de son véhicule Datsun 160J AB46.17 selon les détails ci-après:

Date	Déplacement Ruhango-Birambo	puissance du véhicule	taux	somme à payer
Le 29/05/1984	143 km 121 km	9 chevaux	58 FRWS/km	8294 FRWS 7.018 FRW

Certifié sincère et conforme et arrêté à la somme de huit mille deux cents quatre vingt quatorze francs rwandais (8294 Frws).

Pour le transport:

Responsable du SRS Ruhango
Uwayezu Jean.

Pour le transporteur:

Munyeshuli Josué

Visa du Secrétaire Général du S.C.R.

P.o. BUKEYE Joseph
Chef du Personnel et Gestion

Munyeshuli Josué
Commune Tumbwe
B.P.12 Ruhango.

Ruhango, le 30 Mai 1984

FACTURE. NO 05/84

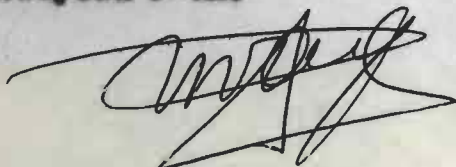
Le gouvernement de la république rwandaise, présidence de la république, service central de renseignements, doit à Monsieur Munyeshuli Josué, la somme de Huit mille deux cents quatre vingt quatorze (8294 Frws) francs rwandais pour avoir transporté Monsieur Uwayezu Jean, responsable du SRS Ruhango, de Ruhango à Birambo (Kibuye) en date du 29 Mai 1984 à bord de son véhicule Datsun 160J AB46.17 selon les détails ci-après:

Date	Déplacement Ruhango-Birambo	puissance du véhicule	taux	somme à payer
Le 29/05/1984	145KM	9 chevaux	56FRWS/KM	8294FRWS

Certifié sincère et conforme et arrêté à la somme de huit mille deux cents quatre vingt quatorze francs rwandais (8294 Frws).

Pour le transport:

Responsable du SRS Ruhango
Uwayezu Jean.



Pour le transporteur:

Munyeshuli Josué



Visa du Secrétaire Général du S.C.R.



P.O. BUKEYE Joseph
Chef du Personnel et Gestion

Munyeshuli Josué
Commune Tumbwe
B.P. 12 Ruhango.

Ruhango, le 30 Mai 1984

FACTURE, NO 05/84

Le gouvernement de la république rwandaise, présidence de la république, service central de renseignements, doit à Monsieur Munyeshuli Josué, la somme de huit mille deux cents quatre vingt quatorze (8294 Frws) francs rwandais pour avoir transporté Monsieur Uwayezu Jean, responsable du SRS Ruhango, de Ruhango à Birambo (Kibuye) en date du 29 Mai 1984 à bord de son véhicule Datsun 160J AB46.17 selon les détails ci-après:

Date	Déplacement Ruhango-Birambo	puissance du véhicule	taux	somme à payer
Le 29/05/1984	145KM	9chevaux	58FRWS/KM	8294FRWS

Certifié sincère et conforme et arrêté à la somme de huit mille deux cents quatre vingt quatorze francs rwandais (8294 Frws).

Pour le transport:

Responsable du SRS Ruhango
Uwayezu Jean.

Pour le transporteur:

Munyeshuli Josué

Visa du Secrétaire Général du S.C.R.

P.o. BUKEYE Joseph
Chef du Personnel et Gestion

MINISTRE DE L'ÉCONOMIQUE

Ministère de l'Économie

de la République R. P. R. (R)

Budget... National

Exercice... 1989

Imputation.....

18.100.15.03.02

p. 3

REQUISITOIRE

Le transporteur... M. Muteshuli Josue

RESIDANT A... Rukanga... Préfecture de... Gitarama

est prié de transporter Monsieur (s)... M. Muteshuli Josue

Responsable du R. P. R. Rukanga

Motif de voyage... Raisons de service

se rendant de... Rukanga... à... Biramba (aller-retour)

Distance de... 143... Km à... 58... fr, le km soit... 8294 frs

Arrêté à... la somme de... Huit... Mille... Deux cents... Quatre... vingt quatre francs Rwandais

Fait à... Gitarama... le... 29/05/1984

-Le Gestionnaire des crédits

-Le sous gestionnaire des crédits

-Le comptable de Préfecture

Rukanga Josue

(1) Qualification du fonctionnaire ou de l'Agent

(2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée-ne pas omettre de mentionner entre parenthèse: aller-aller-retour

(3) Montant en toutes lettres

(4) Différer la mention inutile

VISA DE L'INSPECTION GENERALE

DES FINANCES

Kigali, le... 27 JAN. 1989

-Le Gestionnaire des crédits

-Le sous gestionnaire des crédits

-Le comptable de Préfecture